

Burundi : la couverture vaccinale n'est pas parfaite

Vaccineswork, 20 February 2023 Au Burundi, les organisations de société civile en première ligne pour atteindre les mères célibataires. Même si le Burundi est mieux classé que certains pays africains, la couverture vaccinale n'est pas parfaite. Certains groupes, dont les victimes des grossesses non désirées, n'accèdent pas au service de vaccination, à cause de la stigmatisation dont elles font l'objet. Les administratifs locaux et les organisations de société civile jouent un rôle primordial pour atteindre cette catégorie de personnes.

Fin janvier 2023, le Programme élargi de vaccination (PEV) a organisé dans la province Ngozi un atelier de mobilisation et d'engagement des organisations de la société civile sur la promotion des activités de vaccination de routine. Comme l'affirme Dr Belle Louise Iriwacu, directrice adjointe du PEV, le Burundi enregistre de bons chiffres par rapport à d'autres pays africains. Selon l'Enquête démographique de santé (EDS 2016-2017), 85 % des enfants de 12-23 mois ont reçu tous les vaccins de base et 72% ont reçu tous les vaccins pour le groupe d'âge approprié. Le pourcentage de ceux qui n'ont reçu aucun vaccin ne représente que 0,3% des enfants. En 2022, la couverture pour la deuxième dose de vaccins antirougeoleux et antirubéoleux (administrée à 18 mois) était à 86%, selon les données du PEV. Etant victimes de grossesses non désirées, elles restent cachées et cachent leurs enfants. Et finalement, pas accès aux soins de santé. Cependant, pour Dr Belle Louise Iriwacu, il y a encore du pain sur la planche : le pays n'a pas atteint une couverture vaccinale nationale de 90% prévue pour tous les pays par le plan d'action mondial pour les vaccins. Certains groupes de personnes, notamment les victimes de grossesses non désirées et leurs enfants, ne bénéficient pas de toutes les vaccinations prévues. Isolées à la maison, cette catégorie de gens est éloignée des soins de santé en général. Les mères célibataires sont stigmatisées dans la société, ce que reconnaît David Ninganza, président de l'organisation Solidarité de la Jeunesse pour la Paix et l'Enfance (SOJEPAE). Etant victimes de grossesses non désirées, elles restent cachées et cachent leurs enfants. Et finalement, pas accès aux soins de santé. Une stratégie de motivation pour les ACS Pour atteindre ces mères célibataires, différentes solutions ont été mises en place, selon Dr Iriwacu. Des agents communautaires de santé (ACS) sont en train d'être motivés afin qu'ils s'impliquent dans la sensibilisation. Grâce aux fonds de Gavi, l'Alliance du vaccin, le ministère de la Santé est en train de distribuer du matériel de travail aux ACS de différentes provinces. Par exemple, mi-janvier 2023, 200 ACS du district sanitaire de Gisuru dans la province Ruyigi ont bénéficié chacun de kits composés de bicyclette, téléphone, mégaphone, veste imperméable, sac à dos, lampe avec chargeur, bottine, seau poubelle, piles, minuteur. Quelques jours plus tard, 167 ACS du district de Matana à Bururi ont bénéficié des mêmes kits. Le programme de vaccination au Burundi s'appuie également sur les administratifs locaux, notamment les chefs de colline et les leaders religieux. « Ces administratifs vont faire une sensibilisation ciblée dans des ménages ayant des mères célibataires », explique la directrice adjointe du PEV. La mise en place d'un bonus pour les districts à bonne performance pour motiver les acteurs sur le terrain est également une stratégie mise en place. L'implication des organisations de la société civile dans la sensibilisation est absolument vitale pour le PEV. « Ces organisations jouent et ont une influence majeure dans le développement d'un pays », confie Dr Iriwacu.